

# ENTRETENEZ LA RICHESSE DE NOTRE PATRIMOINE

DEVENEZ MÉCÈNE !

VITRAIL  
SAINT NICOLAS  
ET SAINTE ODILE  
DE LA BASILIQUE  
SAINT EPVRE

PAR JACQUES GRUBER



# VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA VALORISATION DU PATRIMOINE ET VOUS ENGAGER AUX COTÉS DE LA VILLE DE NANCY DANS CE PROJET ?

## BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider la restauration du Vitrail Saint Nicolas et Sainte Odile de la Basilique Saint Epvre.

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

**Sur notre site internet :** [www.fondation-patrimoine.org/78170](http://www.fondation-patrimoine.org/78170)

### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de : Fondation du patrimoine - Vitrail de la basilique Saint Epvre

**Le montant de mon don est de ..... €**

NOM OU SOCIÉTÉ : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

E-MAIL : .....

TÉLÉPHONE : .....

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

FONDATION



**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## JE BÉNÉFICIE D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

- ✓ sur le revenu
- ✓ sur la fortune immobilière
- ✓ sur les sociétés

### EXEMPLE DE DON

	50 €	200 €	500 €
<b>Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu</b>	<b>17 €</b>	<b>68 €</b>	<b>170 €</b>
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
<b>Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière</b>	<b>12,5 €</b>	<b>50 €</b>	<b>125 €</b>
	(Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €))		
<b>Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés</b>	<b>20 €</b>	<b>80 €</b>	<b>200 €</b>
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.		

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre

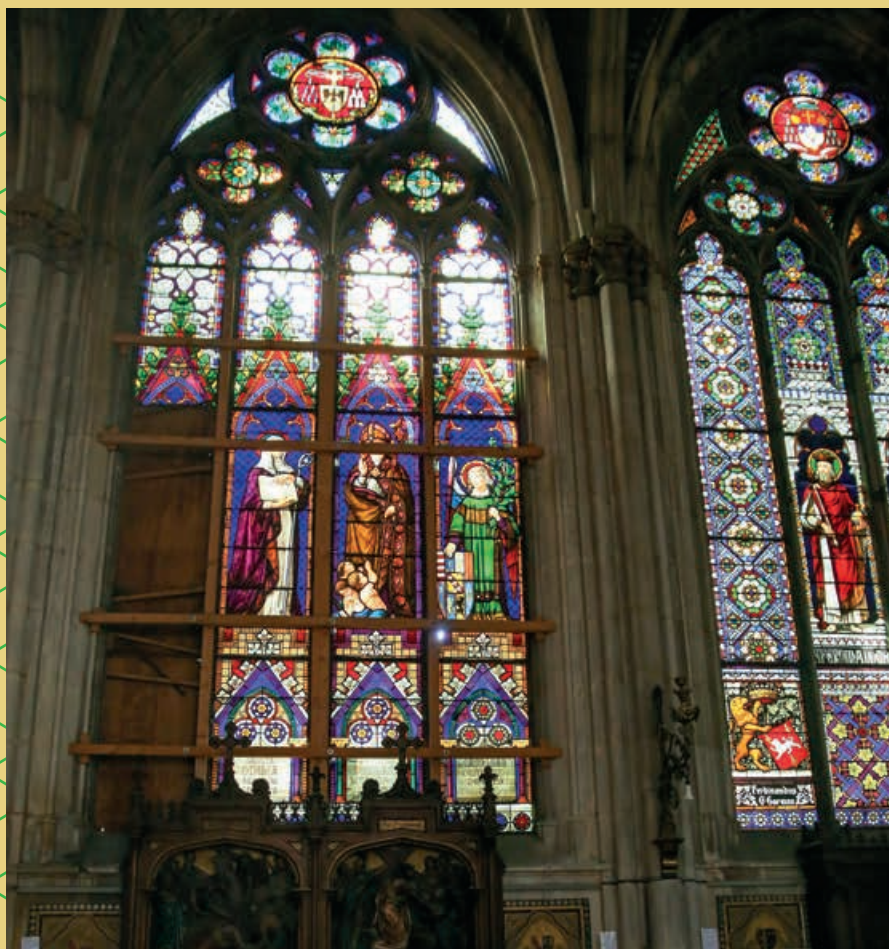
## UN PEU D'HISTOIRE



Édifice néogothique, la basilique St-Epvre est remarquable par l'homogénéité de sa construction et de sa décoration. Sa surface vitrée qui avoisine les 2300m<sup>2</sup> est composée de 71 verrières et de trois rosaces qui participent à l'atmosphère saisissante qui règne dans la nef.

Au cours de la Première Guerre mondiale, l'édifice subit de lourds dégâts et de nombreux vitraux sont endommagés, voire détruits. Parmi eux, le vitrail offert par le couple impérial François et Elizabeth d'Autriche, représentant saint François d'Assise et sainte Élisabeth d'Autriche.

À la Reconstruction, la Ville décide de modifier le thème et de représenter cette fois saint Nicolas et sainte Odile, respectivement patrons de la Lorraine et de l'Alsace, encadrés d'anges arborant les armoiries des territoires retrouvés, en signe de revanche sur l'Allemagne. En partie basse, deux dédicaces rendent hommage au général de Castelnau, défenseur de Nancy, et au maréchal Foch, libérateur du territoire. Enfin, en haut, la rosace présente les armes de monseigneur de la Celle, évêque de Nancy, qui compte, avec le maréchal Foch, parmi les financeurs de la restauration des vitraux. La verrière, œuvre de Jacques Gruber, est mise en place en 1921.



## LE PROJET DE RESTAURATION

Détérioré par la tempête de 1999, le vitrail a été déformé et doit être déposé en vue de sa restauration en atelier. Les variations climatiques et l'humidité ambiante peuvent aussi altérer les couleurs des peintures. Les plombs seront restaurés et les éléments de vitrerie cassés ou déformés seront remplacés pour rendre l'éclat à ces pièces signées Jacques Gruber.



# Nancy,

## **CONTACTS**

**Ville de Nancy**

GUILLAUME SADON

Chargé des grands projets bâtiments

Email : [guillaume.sadon@mairie-nancy.fr](mailto:guillaume.sadon@mairie-nancy.fr)

Tél : 03 83 85 32 63

Portable : 06 09 52 58 65

**Fondation du patrimoine**

Délégation Lorraine

62 rue de Metz - 54000 Nancy

Tél : 03 83 46 86 35

Email : [lorraine@fondation-patrimoine.org](mailto:lorraine@fondation-patrimoine.org)